Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 18 (1879)

Register: Table alphabétique des matières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table alphabétique des matières

contenues

dans le tome XVIII (nouvelle série) du Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne.

1879.

A.

	Pages
Alchenstorf. Ordonnance plaçant ce ruisseau sous	
la surveillance de l'Etat	95
Auberges. Loi sur les —	44
— Ordonnance pour l'exécution de la loi sur les —	88
— Décret sur l'heure d'ouverture et de fermeture	
$\mathrm{des} \; - \; \ldots \; \ldots$	117
- Décret déterminant le mode de procéder à la	
fixation des indemnités pour les concessions	
abolies par la loi du 4 mai 1879	122
В.	
Banque cantonale de Berne. Règlement concernant	
l'ouverture de crédits par la —	230
Bargen. Décret concernant la réunion de cette	
paroisse à celle d'Aarberg	218
Année 1879. 16	

C.

	Pages
Certificats d'origine pour boissons de provenance suisse.	
Arrêté concernant l'usage abusif des —	19
Chasse. Arrêté modifiant l'art. 5 de l'ordonnance	
du 26 juillet 1876	226
Chemins de fer. Loi fédérale concernant les garanties	
à donner aux caisses des malades, etc. des	
employés des $-$	32
Commerce des boissons spiritueuses. Loi sur les	
auberges et sur le $-$	44
— Ordonnance pour l'exécution de la loi sur les	
auberges et sur le $-$	88
Contrôle des boissons spiritueuses. Ordonnance sur le —	197
Contrôles militaires et livrets de service. Ordonnance	
sur la tenue des $-$	166
Convention consulaire entre la Confédération suisse	
et l'Empire du Brésil	96
Convention monétaire entre la Suisse, la Belgique,	
la France, la Grèce et l'Italie	207
T)	
D.	
Danse. Décret sur la danse dans les auberges .	117
Droits d'entrée. Loi fédérale concernant l'augmen-	
tation des —	213
${f E}.$	
The state of the s	
Eau-de-vie et esprit-de-vin. Décret pour l'exécution de la loi du 31 octobre 1869 sur la fabrication	
de l' —	68

	Pages
Eau-de-vie et esprit-de-vin. Ordonnance sur la fabri-	
cation de l'—	73
Ecoles de travail pour filles. Règlement des — .	2
Edelweiss. Ordonnance interdisant la vente de cette	
plante avec les racines	86
Emoluments de chancellerie. Arrêté fédéral sur la	
perception des $-$	205
Enseignement primaire dans les écoles publiques. Or- donnance concernant l'exécution de l'art. 27 de	
la Constitution fédérale	72
Etablissements industriels qui ne peuvent être établis sans permis de construction et d'appropriation.	
Arrêté complétant l'ordonnance du 27 mai 1859	195
Examens des recrues et écoles complémentaires. Règle-	
ment pour les $-$	191
F.	
.	
Feuille officielle et commerce de papier. Décret sup- primant cette administration	220
Foires et marchés. Arrêté modifiant l'ordonnance	
pour l'exécution de la loi du 24 mars 1878.	28
Fonds de l'école cantonale de Berne. Décret sur	
l'emploi du —	225
T2T	
H.	
Hilterfingen. Ordonnance plaçant le ruisseau de cette commune sous la surveillance de l'Etat	1
could committee some in but formulate at 1 12000	_

I.

	Pages
Indemnités pour l'abolition des concessions d'auberge. Décret déterminant le mode de procéder à la fixation des —	122
Indemnités à payer, pour service monté, au personnel d'instruction permanent et extraordinaire. Arrêté	122
du Conseil fédéral sur les —	154
K.	
Konolfingen. Décret conférant la qualité de personne juridique à l'hôpital du district de —	215
L.	
Limites communales. Ordonnance concernant la rectification et l'abornement des $-$	12
Lois et arrêtés fédéraux et révision de la Constitution fédérale. Règlement concernant les demandes de votation populaire sur les —	33
M.	
Münsigen. Décret conférant la qualité de personne juridique à l'hôpital de cette paroisse	21
N.	
Nivolines. Ordonnance interdisant la vente de cette plante avec les racines	86

Ο.

	Pages
Officiers. Ordonnance concernant leur passage dans la landwehr et leur libération du service	227
P.	
Papiers de légitimation des contribuables qui quittent le canton sans avoir payé les impôts ou la taxe militaire. Arrêté abrogeant l'ordonnance du	
25 avril 1864	196
Police des eaux dans les régions élevées. Règlement pour l'exécution de la loi fédérale du 12 juin	
1877	23
Procès civils. Circulaire concernant la lenteur de	
la marche des — \dots	64
$Professions\ ambulantes.\ Arrêt\'e\ modifiant\ l'ordonnance\\pour\ l'ex\'ecution\ de la loi du\ 24\ mars\ 1878\ .$	28
S.	
Solde d'école des officiers. Arrêté concernant la fixation de la —	152
St-Stephan. Ordonnance plaçant les ruisseaux dits Zelgbach et Kesselbach sous la surveillance de l'Etat	204
Sutz. Arrêté concernant la réunion de cette paroisse à celle de Nidau	
T.	
Tarif des émoluments fixes des secrétariats de	
préfecture	125

	Pages
Tarif des émoluments judiciaires revenant à l'Etat	
et des émoluments fixes des greffes des tri-	
bunaux	138
Taxe d'exemption du service militaire. Ordonnance	
d'exécution pour la loi fédérale du 28 juin	
1878	36
Taxe d'exemption du service militaire. Règlement	
d'exécution pour la loi sur la —	112
Taxe sur les successions et donations. Loi modifiant	
celle du 26 mai 1864 sur la —	60
Traitements du clergé catholique. Décret sur les —	221
$oldsymbol{Z}$.	
Zone forestière fédérale. Arrêté concernant la trian-	
gulation dans la $-$	30

